

*Objectif du projet : « Coopération des états membres » (appel d'offres du projet de la Commission de l'UE)*

### **Introduction**

Des représentant(e)s originaires de 17 états européens ont réalisé (de janvier 2000 à juillet 2001) un travail de collaboration dans le cadre du projet « Family Watch ». La pluriperspectivité et la pluridimensionnalité de ce projet se sont pas seulement nées des échanges d'expérience et de la coopération transnationale mais également de la rencontre entre les différentes orientations issues de la pratique, la science et la gestion et des médias. Le projet réunissait à la fois des représentants d'organisations (organismes gouvernementaux et indépendants) spécialisées dans les questions relatives aux enfants, aux adolescents, aux familles et des institutions de travail social et un certain nombre de disciplines différentes telles que la sociologie, la pédagogie, la pédagogie interculturelle, la psychologie et la psychiatrie, également représentées ; la presse et la TV, l'administration régionale et nationale et le département « Famille » du Conseil européen étaient eux aussi présents. Nous sommes par ailleurs parvenus à impliquer de plus en plus intensivement dans nos différentes manifestations les familles victimes d'exclusion :

*la poursuite du développement de méthodes de participation des personnes concernées à la conception et à l'évaluation de solutions aux problèmes existants constitue une tâche d'avenir d'importance fondamentale.* Des premières expériences pratiques ont permis de démontrer que la participation active durable des parents constituait le meilleur moyen de répondre efficacement et de manière adaptée aux besoins existants dans le cadre de la promotion des capacités intégratives des familles.

Les pays ayant participé au projet en tant que partenaires ont été les suivants : le Portugal (Associação Nacional de Jovens para a Acção Familiar, ANJAF), l'Autriche (Katholischer Familienverband Österreichs, KFÖ) et l'Allemagne (Bureau de coordination des questions familiales nationales et internationales – bureau directeur de réalisation du projet).

*Objectif du projet « Amélioration du niveau des connaissances. » (Commission de l'UE)*

Le projet a débuté par une conférence d'initiation sur le thème « L'exclusion sociale des familles, objet du dialogue entre les différentes institutions de l'Union européenne et les personnes victimes de cette exclusion. » (Luxembourg, du 24 au 26 mars 2000).

Cette conférence avait pour objectif de désigner, dans le cadre d'un échange international de connaissances et d'expérience, un certain nombre de points essentiels concernant le thème de la famille confrontée à l'exclusion sociale. Les expériences réalisées dans le cadre du *travail pratique* effectué par un certain nombre d'organisations et d'institutions accomplissant un travail avec les familles ont constitué une base essentielle, car il n'était à ce stade-là pas possible de trouver une définition universellement reconnue ou empiriquement fondée du concept d'« exclusion sociale ».

Dans le cadre du processus de discussion de fond sur la définition concrète de l'exclusion sociale des familles et sur les conséquences possibles de cette exclusion sur les différents membres de la famille, le problème a été exposé sous l'angle des perspectives scientifiques et administratives.

*La collaboration entre les différents experts moteurs du domaine pratique et les domaines science et recherche, qui ont traité les principaux points forts mentionnés selon des méthodes empiriques, a constitué la base de l'ensemble du travail de projet.*

Cette étroite coopération, qui a constitué la base de l'ensemble du travail réalisé dans le cadre du projet, a apporté la preuve de son efficacité et de sa modernité.